

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71040
Objet

**Commission pour la
révision et le jugement
des listes électorales.**

DATE DE CONVOCATION

2 AVRIL 1971

DATE D'AFFICHAGE

9 AVRIL 1971

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le 8 AVRIL à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - DUFOUR - TETARD - Melle FOUCHÉ
BARDE - STIPAL - NAULIN - MONTRON - RIVIERE - DOIREAU - LACHAUD
DOMEQ - BROTEAU - BERLAND - LANDRY - DELAIR - EUJARD - EUCHET
BARRIERE - BOUTET - PAPEAU - TAP - Mme FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. EOUCHET par Maître DUFOUR --
LARGETEAU par M. TETARD
COLLE par M. RIVIERE

Absents : MM. me BIDEAU

M onsieur LANDRY Claude a été élu Secrétaire.

En application de la circulaire préfectorale du 17 février 1971
concernant l'établissement et la révision des listes électorales de
la Chambre des Métiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE

de désigner comme membres de la Commission Administrative chargée
de l'établissement et de la révision des listes électorales :

- M. le Colonel BUCHET, Adjoint au Maire
- M. MONTRON Jean-Claude, Conseiller Municipal
- M. THOMAS François, délégué de l'Administration
- M. PAIN Roger Pâtissier, chef d'entreprise et
- M. LAURENT Henri, carrelages, revêtement de sol, chef
d'entreprise, délégués du Conseil Municipal

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Délibération exécutoire en application
de l'article 46 du Code Municipal
Bordereau d'envoi de M. le Sous-Préfet
du 20 avril 1971

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Signature]

21-4-71
no. 5602

RÉCÉPISSÉ EXÉCUTOIRE
4 8 AVR. 1971
Sous-Préfecture
ROCHEFORT